

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

DELIBERATION N°2021.00040

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - SALLE DE SPECTACLE «ZENITH» - PROLONGATION DE LA DUREE - AVENANT N°1

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 95 Nombre de pouvoirs : 13 Nombre de voix : 108

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Pierrick COURBON, DALLARA, M. Jean-Luc Jordan DA SILVA, M. Charles DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme GONZALEZ GRAIL, Marie-Christine GOURBEYRE. Ramona Mme M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Georges HALLARY, Μ. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN. Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE. M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE, RICCIARDI, M. M. REYNAUD, Mme Laurence Jean-Paul RIVAT, SARDAT M. lean-Marc Mme Nadia SEMACHE. M. Christian SERVANT. M. Gilbert ENSOULLER Mrie Eveline SUZAT-GIULIANI, Μ. Marc TARDIEU,

Le 11 février 2021

VIA DOTELEC - IXBUS
99 DE-040-04000TN-03210128-03221000400

DATE D'APPICHAGE: 10 Norma: 2021

M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs:

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Jennifer BONJOUR donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,

Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,

Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,

Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE, Mme Christel PFISTER, Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - SALLE DE SPECTACLE «ZENITH» - PROLONGATION DE LA DUREE - AVENANT N°1

Par délibération en date du 10 septembre 2015, le conseil communautaire a décidé d'attribuer le contrat de délégation de service public de la salle de spectacle du Zénith à la société Zen Gestion à compter du 1^{er} octobre 2015. Ce contrat arrivant à échéance le 30 septembre 2021, il appartient à la Métropole d'organiser son renouvellement.

Au regard du contexte sanitaire inédit, le Zénith de Saint-Etienne Métropole a été contraint de fermer ses portes au public en mars dernier. En effet, aucun spectacle n'a pu se tenir, les programmateurs ne lancent plus de tournée compte tenu de l'évolution de l'épidémie. Il s'agit donc d'une crise nationale pour cette filière dont la date de reprise est inconnue à ce jour. Le retour normal de l'activité du Zénith devrait s'échelonner sur plusieurs années.

En termes de projection, la saison du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 devrait être une année quasiment blanche au niveau de l'activité même si la crise sanitaire se résorbe au printemps prochain. En effet, une longue période sera nécessaire aux artistes et aux tourneurs pour reprogrammer leurs concerts. Sur les 4 derniers exercices, le résultat d'exploitation moyen s'est élevé à environ 123 000 € par an. A compter de la saison 2020 / 2021, au regard des prévisions, ce résultat serait fortement négatif (- 200 000 €) ce qui ne s'est jamais produit sur le contrat en cours. Les perspectives de reprise s'annoncent lentes avec un retour progressif de l'activité à compter de la saison 2022 / 2023 avec un objectif de résultat d'exploitation de l'ordre de 90 K€ soit près de - 27 % par rapport à la moyenne.

Au regard des conditions financières, un renouvellement du contrat en pleine crise des salles de spectacles semble risqué. Ainsi, afin de garantir l'exploitation et la réouverture du Zénith de Saint-Etienne Métropole, une prolongation de 2 ans (sur les 6 ans du contrat initial) du contrat de délégation de service public est préconisée.

Cette prolongation de la durée du contrat entraînant une augmentation de plus de 5 % (+ 33 %) du montant initial du contrat de délégation, la commission de délégation des services publics (CDSP) a été saisie le 18 décembre 2020 pour avis, en application de l'article L1411-6 du CGCT. Celle-ci a émis un avis favorable.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- approuve l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de la salle de spectacle « Zénith » passé avec la société Zen Gestion ;
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 correspondant ;</u>

- la dépense correspondante sera imputée au budget Zénith chapitre 011 destination DSPZE ;
- les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 75 du budget Zénith.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU